

CRIMES

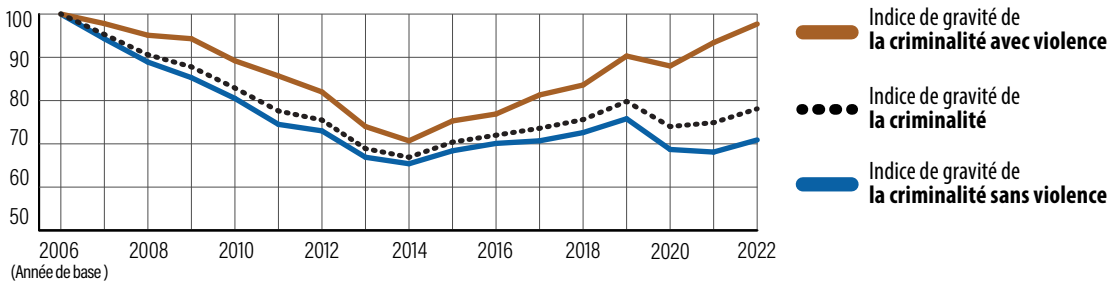
DÉCLARÉS PAR LA POLICE

AU CANADA,
2022



L'INDICE DE GRAVITÉ DE LA CRIMINALITÉ¹ (IGC) A AUGMENTÉ POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, S'ACCROISSANT DE 4 % EN 2022.

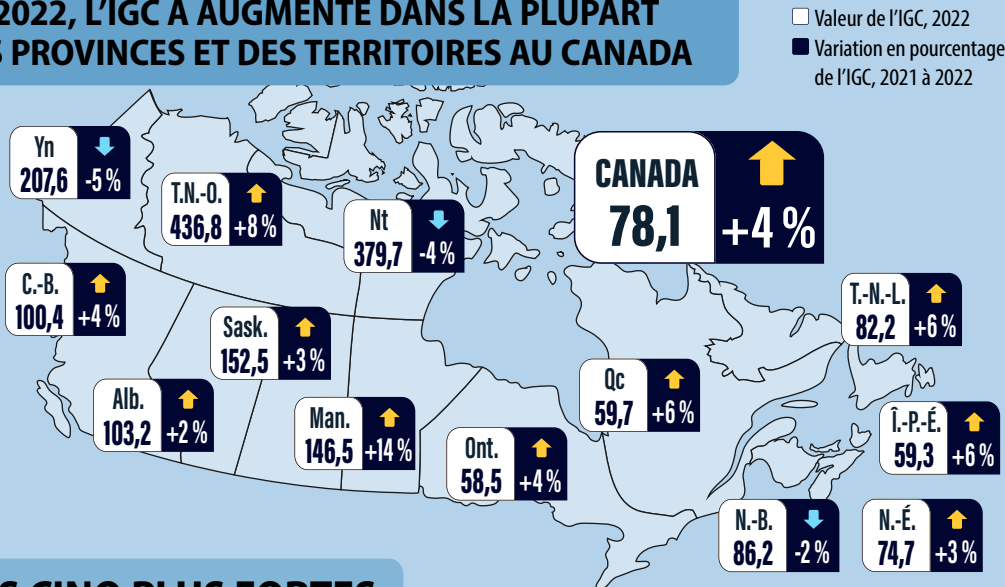
L'IGC avec violence a augmenté en 2022, atteignant son plus haut niveau depuis 2007. L'IGC sans violence a également augmenté, mais est resté inférieur au taux observé avant le début de la pandémie de COVID-19.



De nombreuses infractions contre les biens ont contribué à l'augmentation de l'ISC dans l'ensemble du Canada, y compris les suivants :

TYPE D'INFRACTION	TAUX
Vol de véhicules à moteur	+24 %
Vol qualifié	+15 %
Introduction par effraction	+4 %
Vol de 5 000 \$ ou moins	+10 %
Vol à l'étalage de 5 000 \$ ou moins	+31 %
Fraude en général	+7 %

EN 2022, L'IGC A AUGMENTÉ DANS LA PLUPART DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES AU CANADA



LES CINQ PLUS FORTES hausses et baisses de l'IGC enregistrées dans les régions métropolitaines de recensement (RMR)

L'augmentation des introductions par effractions, des vols qualifiés et d'autres types de vols a contribué aux hausses relativement marquées enregistrées dans certaines RMR.

↑ HAUSSES		↓ BAISSSES	
1. Gatineau	+20 %	1. Windsor	-11 %
2. Winnipeg	+20 %	2. St. Catharines–Niagara	-9 %
3. St. John's	+19 %	3. Lethbridge	-8 %
4. Toronto	+14 %	4. London	-8 %
5. Ottawa	+10 %	5. Moncton	-6 %

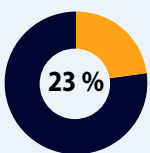
3 576 CRIMES MOTIVÉS PAR LA HAINE

Le nombre de crimes haineux déclarés par la police a augmenté de 7 % en 2022 pour s'élever à 3 576 affaires. Les crimes motivés par la haine ciblant une race ou une origine ethnique et une orientation sexuelle ont augmenté, tandis que ceux ciblant une religion ont diminué.

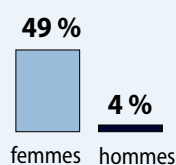
EN 2022, 874 PERSONNES ONT ÉTÉ VICTIMES D'UN HOMICIDE AU CANADA, SOIT 78 DE PLUS QU'EN 2021.

ATTRIBUABLES À DES GANGS

Les homicides attribuables à des gangs représentaient encore **près du quart** du total des homicides; 82 % des homicides attribuables à des gangs ont été commis à l'aide d'une arme à feu, le plus souvent une arme de poing.



CONJOINT OU PARTENAIRE INTIME



La proportion de femmes tuées par leur conjoint ou leur partenaire intime était environ **11 fois plus élevée que celle enregistrée pour les hommes²**.

Notes :

1. Le taux de criminalité permet de mesurer le volume de crimes, alors que l'Indice de gravité de la criminalité (IGC) sert à mesurer le volume ainsi que la gravité des crimes. Pour déterminer la gravité d'un crime, on attribue un poids à chaque infraction en fonction des peines qui ont été effectivement imposées par les tribunaux de l'ensemble des provinces et des territoires. On attribue des poids plus élevés aux infractions plus graves et des poids moins élevés aux infractions moins graves. Par conséquent, les infractions plus graves ont une plus grande incidence sur les variations de l'IGC.

2. Exclut 30 % des homicides pour lesquels l'auteur présumé n'a pas été identifié.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, 2022.

Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-49144-8

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023